

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE N°2024-460
PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET

**Marché de prestation de services pour la réalisation d'une étude de la faisabilité et
conception pour le développement de dessertes saisonnières vers les sites
emblématiques de la Vallée de la Truyère
Notification du marché**

La Présidente de Saint-Flour Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 1° ;

Vu les délibérations du conseil communautaire n°2020-136 en date du 30 juillet 2020 et n°2020-273 en date du 13 octobre 2020 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à la Présidente ;

Vu la proposition des entreprises suivante :

- EGIS VILLES & TRANSPORTS - 33-43 Avenue Georges Pompidou 31131 BALMA Cedex pour un montant de 25 962,00 € HT soit 31 154,40 € TTC ;

- GROUPE ELAN SARL - 20 B de la Loge 34000 Montpellier pour un montant de 60 395,00 € HT soit 72 474,00 € TTC ;

Vu l'avis de la commission des marchés à procédure adaptée du 27 aout 2024 ;

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver et de signer la proposition de l'entreprise suivante pour le marché de prestation de services pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de conception pour le développement de dessertes saisonnières vers les sites emblématiques de la Vallée de la Truyère :

- EGIS VILLES & TRANSPORTS - 33-43 Avenue Georges Pompidou 31131 BALMA Cedex pour un montant de 25 962,00 € HT soit 31 154,40 € TTC ;

Article 2 : D'autoriser la Présidente à signer les pièces correspondantes ;

Article 3 : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait à Saint-Flour, le 28/08/2024

La Présidente
Céline CHARRIAUD



Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.

Transmise en Préfecture le 30 AOUT 2024

Publiée sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, **le 30 AOUT 2024**



Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240830-DEC2024-460-AU
Date de télétransmission : 30/08/2024
Date de réception préfecture : 30/08/2024

Etude de faisabilité et de conception de dessertes saisonnières de la vallée de la Truyère	EGIS Villes & Transports			Total
	Chef de Projet	Chargés d'études	Expert	Prix en Euros (HT)
	750 €	500 €	850 €	
Phase 1 : Etat des lieux				
Réunion de lancement et cadrage de la mission	1,00			750,00 €
Appropriation des études et données existantes sur le territoire		1,00		500,00 €
Expertises sur site	1,00			750,00 €
Entretiens téléphoniques avec les acteurs du territoire	1,50	1,50		1 875,00 €
Analyse territoriale		1,00		500,00 €
Identification et hiérarchisation des pôles générateurs de flux	0,25	1,50		937,50 €
Identification du potentiel d'usagers	0,25	2,00		1 187,50 €
Synthèse de l'état des lieux	0,25	1,00		687,50 €
Réunion technique d'avancement	0,50	0,50		625,00 €
Réunion de validation	1,00	1,00		1 250,00 €
Sous-total	5,75	9,50	0,00	9 062,50 €
	<i>par mois</i>	3,3	5,4	0,0
	<i>dont réunions</i>	2,5	1,5	0,0
Phase 2 : Scénarios de desserte saisonnières vers la Vallée de la Truyère				
Réunion de lancement et cadrage (mutualisée)				0,00 €
Benchmark des solutions de mobilité saisonnières adaptées au territoire		1,00		500,00 €
Définition des principales caractéristiques des itinéraires	1,00	2,00		1 750,00 €
Identification des scénarios de desserte saisonnière	0,50	1,00	1,00	1 725,00 €
Atelier de concertation	1,00	1,00	1,00	2 100,00 €
Analyse Multicritère	0,50	1,50		1 125,00 €
Comparaison et proposition d'itinéraires	0,50	0,50		625,00 €
Réunion technique d'avancement	0,50	0,50		625,00 €
Réunion de validation	1,00	1,00		1 250,00 €
Sous-total	5,00	8,50	2,00	9 700,00 €
	<i>par mois</i>	2,00	3,40	0,80
	<i>dont réunions</i>	1,50	1,50	0,00
Phase 3 : Déclinaison technique de l'itinéraire choisi				
Réunion de lancement et cadrage (mutualisée)				0,00 €
Définition détaillée des caractéristiques techniques des véhicules		1,00	0,50	925,00 €
Proposition technique du service à déployer	1,00	1,00	0,50	1 675,00 €
Plan de communication		1,00	1,00	1 350,00 €
Méthologie d'indicateurs pour le suivi et évaluation des dessertes	0,50	2,00		1 375,00 €
Réunion d'avancement	0,50	0,50		625,00 €
Réunion de validation	1,00	1,00		1 250,00 €
Sous-total	3,00	6,50	2,00	7 200,00 €
	<i>par mois</i>	1,71	3,71	1,14
	<i>dont réunions</i>	1,50	1,50	0,00
TOTAL HT				25 962,50 €
				Phase 1 : Etat des lieux
				9 062,50 €
				Phase 2 : Scénarios de desserte saisonnières vers la Vallée de la Truyère
				9 700,00 €
				Phase 3 : Déclinaison technique de l'itinéraire choisi
				7 200,00 €
TOTAL MISSION HT				25 962,50 €
TOTAL TVA				5 192,50 €
TOTAL TTC				31 155,00 €
OPTIONS				
TOTAL OPTIONS HT				0,00 €
TOTAL TVA				0,00 €
TOTAL TTC				0,00 €

A Balma, le 5 août 2024

Fabrice DUCASSE
 SE

Signé numériquement
 par : Fabrice DUCASSE
 Nom DN : CN = Fabrice
 DUCASSE C = FR O =
 Egis Villes et
 Transports OU = 0002
 493334429
 Date : 2024.08.05 11:
 38:37 +02'00'

Accusé de réception en préfecture
 015-200066660-20240830-DEC2024-460-AU
 Date de télétransmission : 30/08/2024
 Date de réception préfecture : 30/08/2024